



Commune de
PERROY

Perroy, le 12 octobre 2023

CONSEIL COMMUNAL

Le Prieuré 5
Case Postale 64
1166 Perroy

E. conseil.communal@perroy.ch

WWW.PERROY.CH

CONSEIL COMMUNAL DU 12 OCTOBRE 2023

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

LE CONSEIL COMMUNAL

Vu le préavis municipal No 05/2023 portant sur l'arrêté d'imposition pour l'année 2024

Entendu le rapport de la commission de gestion et finances

Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DECIDE

Au vote à main levée, à l'unanimité des 32 Conseillers présents d'accepter
le préavis 05/2023 portant sur l'arrêté d'imposition pour l'année 2024

Extrait conforme, levé le 12 octobre 2023

Pour le bureau du Conseil communal :

Le président :

Antoine Dreier



La secrétaire :

Agnèle Kursner

Conformément à l'article 163 LEDP, toute demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage de la présente décision.